TROPHEE E-BIKE-ATSCAF 2021

**Article 1**

L’ATSCAF Fédérale organise le 1er Challenge National E-BIKE de cyclisme à compter du 25 janvier et jusqu’au 15 mars 2021, ouvert à tous les adhérents ATSCAF à jour de leur cotisation.

**Article 2 – Comité d’organisation**

**A – Composition :**

• Luc DENIS, Président de l’ATSCAF Fédérale ou son représentant

• Jean Vincent GARCIA, Responsable du secteur Sports de l’ATSCAF Fédérale

• Denis JARRY et Sacha BUKOWSKI, membres du bureau des sports de l’ATSCAF Fédérale

• Toutes autres personnes compétentes dont l’ATSCAF Fédérale pourrait faire appel

**B – Compétences :**

• Élaboration du règlement

• Organisation des compétitions

• Examen des réclamations éventuelles

• Publication des résultats

**Article 3 – Disciplines retenues**

• Courses extérieures: deux distances au choix à réaliser sur route ou chemins : 15 km et / ou 30 km officialisés par partage d’applications mentionnés article 5

• Course application ZWIFT: course à déterminer à l’issue de la clôture des inscriptions. Chaque participant sera convoqué à une date et heure précise sur un tracé ZWIFT défini par le service des sports.

• Course en intérieure: Le challenge « vélo d’appartement » proclamera le vainqueur par le cumul des kilomètres parcourus lors de toute la durée du challenge (photo de son cadran vélo avec le temps et la distance parcourue)..

**Article 4 – Conditions de participation**

Une inscription ne sera valide qu’à la condition que le joueur soit à jour de la cotisation ATSCAF de l’association choisie pour concourir.

Figurer sur le bordereau d’inscription établi en inscrivant toutes les mentions permettant de concourir et envoyer les autorisations demandées.

**Article 5 – Organisation des épreuves**

Elles auront lieu sur votre lieu de domiciliation ou tout autre lieu compatible et réglementé dans le cadre du confinement covid 19.

Ces courses virtuelles se dérouleront du 25 janvier à 8h00 jusqu’au 15 mars 2021 à 20h00 à tout moment que vous désirerez.

Les inscriptions et participations seront prises en compte jusqu’au 10 mars 2021

Pour les courses extérieures, chaque coureur devra renvoyer au secteur des sports sa ou ses sorties dans la limite de la distance choisie via une application mentionnée ci-dessous :

Applis : Strava, Runkeeper, application intégrée téléphone…

Montres connectées : Garmin, Suunto, Polar…

Cet envoi se fera par le partage de sa sortie par mail à atscaf-sports@finances.gouv.fr indiquant le temps, la distance, la date et la discipline course à pied.

Pour les coureurs participant via ZWIFT, envoyer la fiche d’identification et son identifiant pour une convocation ultérieure.

Pour les coureurs « vélo d’appartement », envoyer les photos du cadran indiquant son temps et sa distance.

**A/Compétition**

Le règlement général du Trophée E-BIKE 2021 est établi par l’ATSCAF Fédérale. L’organisateur se réserve le droit de modifier ce présent règlement à tout moment et sans préavis.

**B/Application du règlement**

En participant au challenge, les coureurs acceptent l’application du règlement de l’organisateur.

Si un problème ou un doute surviennent et si le règlement ne permet pas de trouver une solution alors l’organisateur tranchera de manière impartiale et dans une volonté de faire respecter l’éthique sportive avant tout autre considération.

**C/ Comité d’Organisation**

Les participants peuvent contacter le secteur sportif de l’ATSCAF, organisateur du trophée, pour toute demande d’informations ou en cas de litige.

Email : [atscaf-sports@finances.gouv.fr](mailto:atscaf-sports@finances.gouv.fr)

**D/ Support utilisé**

Applis : Strava, Runkeeper, application intégrée téléphone…

Montres connectées : Garmin, Suunto, Polar…

Application ZWIFT

**E/ Organisation des courses**

* Chaque coureur peut choisir sa course.
* Pour les 15km et 30km : le participant effectuera sa course en une seule fois.

**I/ Validation des résultats**

Les coureurs devront valider leurs performances, **immédiatement après leur sortie**, auprès du Secteur des Sports par mail ([atscaf-sports@finances.gouv.fr](mailto:atscaf-sports@finances.gouv.fr)) : partage de la course via les applications ou leurs montres connectées indiquant leur temps, la distance, la date et la discipline cyclisme ou VTT.

Un classement scratch et par catégorie homme et femme sera établie à l’issue de la période.

Il est conseillé de fournir les informations les plus complètes possibles qui pourraient aider les officiels du tournoi dans l’établissement des classements.

Il est appelé à votre esprit atscafien et à votre fair-play en n’utilisant pas d’artifice pour booster vos performances tout au long de ce challenge, qui n’a que pour objectif de se divertir et d’être solidaire durant cette période d’épidémie.